

# Le TGV des Carpates avant le CEVA

**SUISSE.** La Confédération débloque 165 millions pour la ligne TGV des Carpates. Les travaux débiteront cet été

Le projet de liaison ferroviaire (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA)) devra encore attendre pour démarrer, alors que le nœud ferroviaire de Genève, pour accueillir les nouvelles cadences des TGV, passe de 80 millions à 40. La quasi-totalité des projets de raccordement au réseau ferroviaire à grande vitesse sera financée. Les représentants de la Chambre du peuple ont accordé 1,09 milliard de FS à cet effet. Mais l'impatte a été faite, pour l'instant - et jusqu'à

quand ? - sur certains aménagements des tronçons Genève-Lyon (40 millions de FS) et Lausanne-Vallorbe (100 millions). En revanche, la Suisse débloque 165 millions de FS - 40 % de la facture - pour la ligne du Haut-Bugey, appelée ligne des Carpates, dont la réfection devrait commencer cet été entre Bellegarde et Bourg-en-Bresse.

Ce sera même le premier chantier réalisé, dans le cadre de ces raccordements au réseau très grande vitesse. En l'occurrence, il s'agit essentiellement de rénover l'électrification de ce tronçon désaf-

fecté de longue date, de débroussailler les rails, puis d'adapter certains ponts. D'ici deux ou trois ans, la fréquence des TGV va croître, passant de huit départs actuels, depuis Genève vers Paris, à un seuil d'une douzaine. Genève sera alors à 3 h 15 de Paris. Pour la SNCF il s'agit d'une liaison particulièrement rentable et, de plus, autant l'Ain que la Haute-Savoie sont demandeurs d'un accroissement de la capacité de fret, découlant du dégagement de la ligne

Bellegarde-Culoz.

Le lobby ferroviaire, l'association Ouestrail se

dit satisfaite dans l'ensemble, mais considère comme une imperfection l'abandon de 140 millions de FS de crédits pour résorber les nœuds ferroviaires de Lausanne et de Genève. D'autres raccordements au réseau européen à grande vitesse ont reçu la manne fédérale : Lausanne-Vallorbe (80 millions de FS), Vallorbe-Pontarlier-Dijon (40), Berne-Neuchâtel-Pontarlier (100) Bienne-Delémont-Delle-Belfort (40).

G. Do. ■